



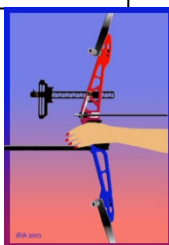
LA SECLINOISE ARCHERIE

**Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,
La Seclinoise Archerie vous salue !**

Le président et le bureau sont heureux de vous accueillir au sein de notre club.

Nous ferons tout notre possible pour vous faire découvrir ce sport. L'équipe d'initiateurs est à votre écoute et prête à faire de vous un archer confirmé et pourquoi pas un champion....

NOUS VOUS SOUHAITONS BON TIR !



Association déclarée en préfecture

Le 9 juillet 1999 sous le N° W595029651

Agréée Jeunesse et Sport

Le 1^{er} Septembre 1999 sous le N° 59S2568

Affiliée à la F.F.T.A sous le N°1759031



Notre Bureau

Le Président : David TRENET

Le Vice Président : Gérard BEZU

La Trésorière : Martine MARINET

Le Trésorier Adjoint : Thierry DELEFLIE

La Secrétaire : Alexandra ROMEU

Le Secrétaire Adjoint : Gérard BRONCQUART

Les Membres : Nathalie AVEZ-BEGHIN, Romain STEUX,
Dorian TRENET



Nos Horaires

Lundi	17H00 / 21H30	Initiés
Mardi	17H00 / 19H00	Initiation
	19H00 / 21H30	Initiés
Mercredi	14H30 / 16H30	Initiation
Jeudi	17H00 / 20H00	Initiés
	20H00 / 21H30	Initiation
Vendredi	17H00 / 21H30	Initiés
Samedi	9h30 / 11H30	Initiation

* Initiés : archers ayant obtenu la flèche rouge (25m) la saison précédente

Pendant les vacances scolaires les horaires peuvent être modifiés.

Voir tableau d'affichage



LA SECLINOISE ARCHERIE



Les Passages de Plumes & Flèches



Ils permettent d'évaluer la progression des archers. Un samedi par mois, de 14H00 à 17H00, suivant les dates du planning de l'année (*).

Les Parents, Grands Parents, Ami(e)s,... sont les bienvenus.

Pour la saison 2023/2024

14/10/23 - 18/11/23 - 16/12/23 - 20/01/24 - 17/02/24 - 23/03/24
- 06/04/24 - 18/05/24 - 29/06/24

Bons tirs à tous !



* Ces dates sont susceptibles d'être modifiées ou supprimées. Les modifications seront notées sur le tableau d'affichage.

Nos Temps Forts

Chaque année, le club organise des actions qui lui permettent de remplir ses caisses et de maintenir de bonnes relations avec les autorités de tutelle.

Chaque Archer, âgé de 16 ans au minimum (âge légal de vote en assemblée générale) doit participer activement à 2 actions minimum dans sa saison sportive. (Installation, et organisation des manifestations) : Compétition en salle, assemblée générale, compétition jeunes, Tir du Roi, repas de compagnie.

Ces manifestations sont organisées pour tous les archers ainsi que leur famille, pour encore resserrer les liens entre membres du club.

Nos Dates Importantes

09 Septembre 2023 – Forum des associations
23 et 24 Septembre 2023 - 24 heures par équipes
02 et 03 Décembre 2023 – Compétition en salle
27 et 28 Janvier 2024 - Championnat du Nord (J/S3)
16 Mars 2024 – Compétition débutants
17 Mars 2024 – Challenge Corman par équipe
19 Mars 2024 – Assemblée Générale
11 et 12 Mai 2024 – Compétition extérieure
25 Mai 2024 – Tir du Roy et repas de compagnie
22 Juin 2024 – Barbecue des Archers

